

RAPPORT DE PROJET DE FIN D'ETUDES

REVELER UN PATRIMOINE

Hamza Bouatir

date de soutenance : 4 juillet 2022

Directeur d'étude : Xavier Dousson

Co-directrice d'étude : Lila Bonneau

Equipe enseignante : Donato Severo, Etienne Lena, Vasselina Letchova, Paolo Tarbusi, Jean-François Coignoux, Olivier Perrier, Marie Gaimard, Yann Goubin

Domaine d'étude 6 Transformation

Groupe de projet Trans/former l'existant

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val-de-Seine

REMERCIEMENTS

Ce projet de fin d'études a été produit dans des conditions quelques peu particulières. Je lutte depuis bientôt deux ans contre une maladie qui me limite dans mes gestes et mouvements et qui a rendu mon travail parfois difficile. Bien souvent j'ai douté, j'ai eu peur et j'ai voulu renoncer.

J'ai un profond sentiment de gratitude et une reconnaissance infinie pour toutes les personnes qui m'ont, de près ou de loin, adressé leurs encouragements, leurs conseils ou apporté leur aide d'une quelconque manière. Sans vous je ne serais pas arrivé là.

A tous mes camarades et ami.e.s qui ont partagé mes joies, mes doutes et mes explorations. Échanger avec vous m'a permis de relativiser et parfois prendre du recul pour mieux avancer.

A tous mes enseignant.e.s, et particulièrement à Xavier Dousson et Lila Bonneau, qui ont cru en moi et toujours encouragé. Merci pour votre patience et votre compréhension !

À ma mère, mon frère et ma sœur dont la foi et le courage ont toujours été infaillibles et qui ont été un soutien important et une source de motivation.

AVANT PROPOS

« La prise de conscience de l'état de notre société, de nos villes, de notre environnement me pousse à penser l'architecture avec plus d'humilité et me concentrer sur les priorités de notre temps. Dans un contexte de raréfaction des sols et des ressources, je pense qu'il est important de se saisir de l'existant délaissé, d'essayer d'en réparer les fêlures et repenser les manières, les moyens et les démarches de construire. Dans ce sens, l'idée de « construire dans le construit » me paraît tout à fait pertinente. Cela nous permettrait non seulement de découvrir, redécouvrir et/ou se réapproprier notre patrimoine, mais aussi de limiter notre consommation en ressources nécessaires pour bâtir.

La définition du patrimoine peut avoir des limites difficilement perceptibles. Quelle architecture ou quel bâtiment entre dans le « patrimoine » ? Cela peut dépendre des qualités du bâtiment, son âge ou encore sa popularité, mais cela peut aussi être mis en évidence et en valeur par une architecture qui y est contemporaine. »¹

Le déjà-là dont hérite notre génération aujourd'hui est une forme de patrimoine de notre société, même si parfois ingrat. Il est le témoin de philosophies et de politiques parfois différentes de celles d'aujourd'hui.

Le devoir de mémoire dans l'Histoire désigne l'obligation morale de se souvenir des événements (tragiques) afin d'éviter de reproduire les mêmes erreurs. Cette idée de devoir de mémoire pourrait-elle s'appliquer à l'architecture ? faut-il construire avec, à côté ou à la place de ces résidus d'une autre époque, bien souvent désuets, et en tirer des leçons pour le futur ?

1 : Extrait de ma lettre de motivation pour intégrer le domaine d'étude Transformation en master 1.

SE SAISIR DE L'OBJET D'ETUDE

Cette entrée dans le projet a pour but de déterminer l'intérêt et le potentiel d'un tel travail, et de placer ce travail dans une démarche réfléchie, basée sur une connaissance fine de l'objet d'étude.

SOMMAIRE

CAHIER 01

INTRODUCTION

PROCESSUS

CAHIER 02

ETUDE DU SITE

ENJEUX ET INTENTIONS

CAHIER 03

PROJET

CONCLUSION

CAHIER 04

ANNEXES

INTRODUCTION

Ce projet de fin d'étude porte sur la transformation et la réhabilitation de l'ancien Centre Culturel de la ville de Melun, en Seine-et-Marne. Ce centre culturel a pris place dans la chapelle d'un couvent du 15ème siècle. Le couvent avait été divisé en deux entités, d'une part le cloître et de l'autre la chapelle.

La chapelle, qui est le sujet de ce projet, a connu plusieurs transformations. Elle a d'abord été transformée en théâtre, puis rénové plusieurs fois avant de devenir un bâtiment public dédié à la culture et au sport. En parallèle de ses changements d'usage, la chapelle a aussi connu plusieurs remaniements importants dont des extensions. Ce bâtiment est définitivement fermé au début des années 2000 et laissé à l'abandon. [cf ANNEXES 01 ; 07]

Cette architecture considérée comme patrimoniale mineure nécessite tout de même de « s'interroger sur le traitement des cicatrices urbaines, la disparition des témoignages historiques [...] quant à la continuité du tissu urbain et la sauvegarde de la richesse historique et culturelle. »¹

Sa situation urbaine lui offre un certain nombre de qualités qui ne sont pas exploitées. Mon intention première pour ce projet est de redonner une utilité urbaine à ce bâtiment, en restituant le caractère public et ouvert à la population, qu'il a eu depuis sa fonction religieuse première.

C'est un bâtiment emblématique pour les usagers de la ville. Sa façade moderne et les traces laissées par son enseigne témoignent de ses usages passés. Sa vacance depuis une aussi longue période a contribué à créer un mystère autour de l'édifice pour les générations qui ne l'ont pas connu en activité, et une frustration pour celles qui l'ont fréquenté et vécu sa fermeture.

1 : Patrimoine architectural non protégé : quel avenir ?
Vesselina LETCHOVA-CARCELERO
Architecte et enseignante à l'ENSA
de Paris Val-de-Seine

PROCESSUS

Choix du site de projet

Ayant habité la ville de Melun durant une quinzaine d'années, je connais ce bâtiment pour être régulièrement passé dans sa rue. Un bâtiment que j'ai toujours vu fermé. Le contraste entre sa façade moderne dans un tissu faubourien et accolée au tribunal administratif a attisé ma curiosité. Le fait qu'un lieu dédié à la culture ait pris place dans un bâtiment initialement religieux, incarne pour moi l'idée d'une architecture qui accompagne les changements d'une société sans qu'elles ne se rejettent mutuellement. J'ai tenté, par ce travail, d'apporter une réflexion similaire qui a pour but d'étudier une possibilité de reconversion du bâtiment autour d'un nouvel usage.

Thèmes de l'intervention

Tout au long de ce travail j'ai essayé de m'imposer la règle de démolir le moins possible. D'une part, en réutilisant les structures existantes dont l'intégrité n'est pas remise en question, l'intervention se veut frugale. En poussant, peut-être à un extrême, cette sobriété le but est de démontrer qu'il est possible de construire à un moindre impact. D'autre part, on voit assez vite en observant le bâtiment, et de manière flagrante quand on commence à l'étudier, la superposition de ses différentes périodes de vie et les transformations qu'il a subi.

Je n'ai donc pas souhaité mettre en avant une architecture particulière, mais plutôt conserver le palimpseste qu'est devenu ce bâtiment. Il me semble ainsi important de perpétuer la lisibilité de son histoire et de ses transformations, en conservant des éléments significatifs de chaque période.

Intervenir dans une architecture existante soulève des problématiques de modernisation et de mise aux normes des aspects climatiques, énergétiques et d'accessibilité.

Le projet porte l'ambition de rendre une dimension publique à ce bâtiment fermé, une attention particulière est portée à son implantation urbaine, aux manières dont il est desservi et perçu depuis la ville.

Méthode

Au départ de ce travail j'ai essayé de définir une démarche me permettant d'accéder progressivement à une connaissance précise de ce site, pour distinguer ses spécificités et sa composition complexe. Cette démarche

telle qu'envisagée s'est confrontée à des difficultés pour accéder aux informations, aux temps et au calendrier du projet. Au fur et à mesure de mon avancement et en fonction des conversations avec les enseignants j'ai pu adapté cette démarche.

Démarche envisagée	Démarche suivie
Recherches historiques	Etude historique de la parcelle
Dessin de l'existant	Intentions programmatiques
Visite de site	Dessin de l'existant Visite de site et diagnostic
Intentions programmatiques	Formalisation et quantification du programme
Intentions architecturales	Relation entre les différents bâtiments Rapport à l'intervention
Esquisse	Intentions d'intervention

Difficultés

La principale difficulté affrontée durant mes recherches a été l'accès aux documents d'archives pour dessiner l'existant de manière précise. Les documents que j'ai trouvé aux archives étaient le plus souvent isolés, sans annotations ou datés de manière approximative. Le service d'urbanisme ne retrouvant pas le dernier permis de construire déposé pour la parcelle, je n'ai pu accéder aux plans qu'au bout de plusieurs mois après le début du projet. Après la visite du site, j'ai constaté plusieurs incohérences entre les documents graphiques du permis de construire et l'état actuel. Cela m'a demandé un double travail de relevé et de correction ensuite des documents initialement retranscrits du permis de construire. Le relevé uniquement photographique amène à devoir approximer plusieurs éléments. [cf ANNEXES 05 ; 06]

SE SAISIR DE L'OBJET ARCHITECTURAL

Cette phase descriptive et analytique permet d'embrasser ce site dans sa complexité. Il s'agit d'en déterminer les potentialités en hiérarchisant les caractéristiques du site, ainsi définir les éléments importants qui seront moteurs du projet ou les autres moins importants voire indésirables.

SOMMAIRE

CAHIER 01

INTRODUCTION

PROCESSUS

CAHIER 02

ETUDE DU SITE

ENJEUX ET INTENTIONS

CAHIER 03

PROJET

CONCLUSION

CAHIER 04

ANNEXES

ETUDE DU SITE

Chronologie du bâtiment depuis le couvent des Carmes.¹

1404 : Fondation du couvent des Carmes

1420 : Le couvent est pillé et incendié par les anglais.

1476 : Le couvent est reconstruit. Il est composé d'une église, d'un cloître, d'un cimetière et d'un dortoir.

1590 : Le couvent est vidé puis brûlé sur ordre du Gouverneur de Melun de la Grange Le Roy, en prévention d'une autre attaque.

1599 : L'inventaire des biens meubles appartenant aux religieux du couvent des Carmes de Melun mentionne :

« [une] belle église, à main droite de l'autel : la chapelle de Vitry et hors du chœur la chapelle Sainte-Laurette. De l'autre côté : la sacristie et au-dessus de celle-ci une porte conduisant à un carré de cloître large et spacieux. A main droite le petit chapitre, à main gauche le grand et au-dessus une bibliothèque d'excellente architecture ornée de belles peintures. Au haut du cloître un grand et ample réfectoire ».

Cette description oriente le chœur à l'est et non à l'ouest comme dans la disposition actuelle.

1608 : le Marquis Louis de Lhospital fit un don pour la reconstruction du couvent, reconstruit en 1621.

1735 : le couvent est agrandi, il comptait alors douze religieux. De cette époque daterait l'implantation du chevet à l'ouest de la nef.

1791 : Les « maison, église, place et terrain du couvent des Carmes » sont vendus comme bien national à l'administration départementale.

1803 : L'ancien couvent connaît plusieurs affectations : état-major militaire et collège, avant de devenir tribunal civil et militaire à partir de 1815.

1815 : Le Maire de Melun vend des parts de l'ancienne église des Carmes et du jardin attenant à 19 personnes, créant une société chargée de construire une salle de théâtre et de l'exploiter pendant 20 ans.

1835 : La ville acquiert la salle de spectacle, en mauvais état. Elle a été restaurée en 1840. En 1871, des experts font à nouveau état de son délabrement.

1930 : Le théâtre municipal ne reçoit plus de spectacles en raison de son exigüité. Il est fermé en 1947 pour des raisons de sécurité.

1959 : La ville décide d'en faire un espace pour les conférences et les petits spectacles. Le théâtre est aménagé en centre culturel, une salle de sport est construite au sud dans le terrain nu qui était le jardin de l'église.

1997 : Une commission de sécurité émet un avis défavorable, le centre culturel est fermé en 2000.

L'évolution architecturale du site s'est faite le plus souvent par des ajouts d'éléments. Le programme quant à lui a toujours conservé un lien avec la fonction religieuse première de la chapelle.

Archives [cf ANNEXES 01 ; 04]

J'ai pu retracer l'histoire du bâtiment et dater ses périodes en recoupant les informations de plusieurs documents différents (photographies, peintures, cartes postales, affiches de spectacles, plans). D'une part, j'ai pu consulter plusieurs documents aux archives municipales de la ville de Melun. D'autre part j'ai eu accès à un document réalisé par le service d'archéologie de la mairie qui retrace l'histoire du Couvent des Carmes.¹ Le bâtiment est, par ailleurs, répertorié dans la base de données du patrimoine monumental et architectural français Mérimée, disponible depuis le site internet du ministère de la culture.

Visite de site

Par la suite j'ai pu avoir accès au bâtiment, fermé et interdit au public, pour le visiter. J'ai noté et relevé en photos plusieurs incohérences avec les documents graphiques du permis de construire. J'ai donc dû reprendre le dessin de l'existant en le corrigeant selon mes observations sur place. [cf ANNEXES 07 ; 09]

1 : Mémoire concernant l'Histoire de l'ancien couvent Notre-Dame des Carmes et de son église, 41-43 rue du Général De Gaulle, Diane Laneluc, Ville de Melun, Service municipal de l'archéologie.

ENJEUX ET INTENTIONS

Equipements existants

La ville dispose d'une salle de spectacle polyvalente de 2500m² capable d'accueillir 2500 personnes debout et 1200 assises en gradin rétractable.¹ Et d'un centre culturel qui accueille des expositions et des petites représentations artistiques.² Ces bâtiments remplissent pleinement leurs fonctions et participent à la vie culturelle et sociale de la ville. De ces faits, il ne me semble pas pertinent de perpétuer ces fonctions dans le nouveau programme.

Besoins

La ville de Melun compte 750 associations pour 44.844 habitants en 2019.^{3,4} Les initiatives associatives sont très présentes dans le quotidien des melunais, elles suppléent voire remplacent la collectivité dans des domaines tels que le sport, l'éducation, ou encore l'accès à l'emploi ou au logement. En somme, les associations sont un pilier de la solidarité et de la vie communautaire de la ville, et un important mode de sociabilité et de rencontres entre habitants. Il paraît important que celles-ci puissent avoir un lieu de représentation et une base pour leur travail.

Une maison des associations

Le programme imaginé pour ce projet est un bâtiment dédié à accueillir et héberger des associations de la ville. Ce lieu tend à leur offrir des espaces pour travailler et se réunir. Il permet de promouvoir les rencontres et les projets entre associations. Il peut accueillir des événements comme des formations, des interventions avec des échanges, ou des micro-expositions.

Ambitions du nouveau bâtiment

Le bâtiment se situe dans une rue importante de la ville et dispose d'un parvis pouvant annoncer son entrée et servir de placette pour un temps d'arrêt dans une rue passante. [cf ANNEXES 02 ; 03]

C'est un lieu public qui se veut accessible et ouvert à tous. Un bâtiment ouvert qui pourrait être géré par les associations elles-mêmes. Sa situation et sa fonction soulignées par l'aménagement urbain de son parvis, visent à en faire une nouvelle centralité urbaine sous la forme d'un tiers-lieu.

Ici, le concept de tiers-lieu est vu tel que défini par le sociologue américain

Ray Oldenburg dans son livre *The Great Good Place*⁵. Cette idée ne constitue pas un programme, mais celui-ci et la forme architecturale qu'il prend sont le support pour sa formation. C'est un lieu neutre, ouvert et accessible, qui possède un rôle important dans la vie communautaire. Il permet de se rencontrer, se réunir et échanger de manière informelle et permettant ainsi une sociabilité plus inclusive.

Entretenir l'esprit du lieu

La fonction première du bâtiment reste partagée des savoirs et d'expériences, qui auparavant étaient spirituels, avant de devenir artistiques, puis culturels et à présent humains. L'ancienne chapelle est désormais, dans ce programme, un auditorium recevant des conférences, des débats ou de petites représentations. Ce lieu garde un esprit de partage, mais il acquiert une dimension d'échange et donc plus de simple transmission.

1 : <https://www.ville-melun.fr/l-escale>

2 : <https://www.ville-melun.fr/espace-saint-jean>

3 : <https://www.ville-melun.fr/au-quotidien/vie-associative>

4 : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Melun>

5 : *The Great Good Place*, Ray Oldenburg

PERMETTRE UNE CONTINUITE

Avec les informations recueillies sur le site et les premières intentions qui en ont découlé, il s'agit maintenant de dessiner et de décrire comment ces idées peuvent prendre place et permettre la conservation de ce bâtiment.

SOMMAIRE

CAHIER 01

INTRODUCTION

PROCESSUS

CAHIER 02

ETUDE DU SITE

ENJEUX ET INTENTIONS

CAHIER 03

PROJET

CONCLUSION

CAHIER 04

ANNEXES

PROJET

Re-Mettre en évidence la chapelle

La chapelle a traversé les périodes de vie de ce complexe et subi plusieurs transformations plus ou moins prononcées. Elle apparaît comme un objet central qui constitue un lien dans le temps entre les différents corps de bâtiment. La densification de la parcelle peut-être vue comme l'encombrement de cette chapelle. Ces constructions ont eu pour effet de perturber la lisibilité de l'objet. L'intervention porte l'ambition de mettre en évidence la chapelle par une mise à distance des éléments qui y sont juxtaposés. L'espace créé tend à la mettre en valeur. La façade rythmée par les contreforts et qui se conclue par un arrondi, est libérée et habitée par des dispositifs qui la rendent à la fois visible et appropriable.

Soustraction

Les interventions qu'a subi le site prennent l'apparence d'additions successives. De plus, la parcelle est contiguë avec des parcelles privées, sur trois de ses quatre cotés, ce qui rend impossible toute ouverture. Ainsi l'intervention opère une soustraction réfléchie dans le bâtiment, le but est à la fois de révéler la chapelle, relier l'ensemble des bâtiments entre eux par ce vide et apporter lumière, ventilation et vues depuis l'intérieur, à l'image d'un cloître. Le patio apporte de la lumière naturelle, propose des espaces extérieurs et son dessin permet de définir différents espaces appuyant leurs usages différents.

Articulation

La soustraction opérée est l'occasion de réécrire une continuité entre les différents corps de bâtiments qui se distinguent par leurs formes, leurs structures, leurs techniques constructives et leurs dimensions. [cf ANNEXE 08] L'intervention tente d'assembler les éléments en créant une continuité entre eux. Cette continuité s'exprime en plan, avec des circulations claires et hiérarchisées reliant les différents espaces, en volume, par le patio et des transitions entre les bâtiments et avec les matérialités et le dessin des ouvertures.

Parvis

Le parvis de l'ancien centre culturel est aujourd'hui fermé par une grille, et celui devant le gymnase obstrué par un bâtiment, anciennement le

logement du gardien, et fermé par une porte. Ces deux entités sont dégagées dans le projet pour ne former qu'une grande place desservant le bâtiment et faisant office de place publique.

Accessibilité [cf ANNEXE 10]

Une attention particulière est portée à rendre tous les espaces du bâtiment facilement accessibles. Les dispositifs architecturaux nécessaires à l'accessibilité du bâtiment sont imaginés avec le projet et ne sont pas réduits à des solutions techniques apportées *a posteriori* pour combler un besoin.

Ambiances [cf ANNEXE 11]

La matérialité du projet tente d'exprimer l'intervention sur le bâtiment, les éléments ajoutés sont en bois apparent dès que possible.

Les grandes ouvertures tendent à effacer les limites entre les espaces intérieurs et le patio. Elles apportent aussi un éclairage naturel abondant. Les dimensions et les proportions des éléments des espaces de travail ainsi que la salle de spectacle sont pensés en fonction des usages et de leur accessibilité.

Attentions environnementales

L'isolation thermique, aujourd'hui inexistante, ainsi que la ventilation naturelle des espaces de travail recherchent un confort thermique en été comme en hiver limitant la consommation énergétique.

La majeure partie des matériaux employés pour le projet sont d'origine naturelle et, dans la mesure du possible, locale. Pour minimiser l'apport de matière nouvelle le projet utilise au maximum les structures existantes.

Chantier et réversibilité

L'usage du bois est retenu car il permet un chantier sec, et c'est un matériau léger qui ne nécessite pas de renforcer les fondations. De plus les structures ajoutées sont tout à fait démontables rendant ainsi le projet totalement réversible en vue d'une transformation future, qu'elle implique une modification du programme ou son adaptation.

Programme

Cette maison des associations vise à accueillir les associations et promouvoir la vie associative et communautaire de la ville. Ce bâtiment donne la possibilité à tous ses usagers de disposer d'espaces de travail et de réunion, un espace d'exposition et d'échange ainsi qu'un auditorium prenant place dans l'ancienne chapelle.

CONCLUSION

Ce projet de fin d'études traite un bâtiment patrimonial d'une architecture mineure, en proposant un scénario de conservation stricte de l'objet. L'enjeu du projet est de réussir à révéler ce patrimoine tout en conservant une trace des interventions qu'il a subi, comme des témoins de son histoire.

L'exercice tenté avec ce projet est de montrer que la conservation de ce bâtiment est possible et qu'elle peut induire des projets et des programmes pertinents. Mais celle-ci ne doit pas être inconditionnelle dès lors qu'un bâtiment est considéré comme patrimonial ou historique. La réflexion architecturale doit aussi comporter une remise en question de l'objet lui-même et définir l'intérêt de le conserver, que ce choix soit motivé par des valeurs sociétales, historiques ou architecturales.

L'accessibilité est un des thèmes importants que j'ai voulu étudier à travers ce projet. La responsabilité des architectes est de concevoir des bâtiments non seulement abordables, mais aussi accueillants pour tous les usagers. Mais l'ambition de l'accessibilité universelle se confronte à des questions médicales, sociales ou politiques, dont les réponses, parfois contradictoires entre elles, nécessitent des connaissances précises de toutes ces affections.

La conception universelle et inclusive est une question complexe qui est encore peu traitée en architecture et qui manque de références.

Parmi les motivations du choix du site, l'un des aspects importants a été la taille du bâtiment. Avec ce projet de fin d'étude j'espérais pouvoir traiter plusieurs échelles du projet allant jusqu'à un niveau de détail avancé. Ne pas pouvoir atteindre la rigueur que je m'imaginai est pour moi une source de frustration. Je me rends compte que le projet d'architecture est certes fini, mais le travail d'architecte est lui une recherche et une remise en question perpétuelles.

